

UNE BILATÉRALE ? NON MERCI !!!

Le 8 janvier 2019, la Directrice Interrégionale, Anne Cornet, a convié les organisations syndicales (OS) à des entretiens **bilatéraux**, afin « d'évoquer les perspectives 2019 et aborder l'ensemble des sujets d'actualité intéressant la circonscription ».

La CGT a décidé de ne pas participer à cette mascarade de dialogue social.

Tout d'abord parce que depuis l'arrivée de Madame Cornet à la tête de la DI, le dialogue social est inexistant. Informer les OS de décisions unilatérales inéquitables et iniques en espérant une validation de leur part n'est pas du dialogue social. Nous n'avons pas l'habitude, ni l'intention, à la CGT, de jouer les faire-valoir pour nos potentats locaux et d'être les complices des décisions destructrices qu'ils peuvent prendre, que ce soit pour le service public douanier et ses missions, pour l'emploi dans notre circonscription ou pour les conditions de travail de nos collègues.

Une discussion, lorsqu'elle est fléchée par une seule des parties prenantes, lorsqu'elle définit des « lignes rouges » à ne pas franchir, n'ouvre aucune possibilité au débat et au dialogue. Macron n'a finalement rien inventé avec sa parodie de « débat national » ! Difficile de dire en tout cas qui, du président des très riches ou de la DI de Lyon, a l'inspiré l'autre...

Enfin, nous ne voyons pas l'intérêt d'entretiens bilatéraux lorsque des instances de dialogue social sont légalement prévues pour discuter des « perspectives et des sujets intéressant la circonscription ». Le CTSD et les CAPL sont là pour ça et nous avons bien l'intention d'y faire valoir les intérêts des agents. Sauf que ces réunions présentent un désavantage majeur pour la DI : le discours tenu dans ces instances ne peut être adapté en fonction des interlocuteurs, il est donc beaucoup plus difficile « d'enfumer » les représentants des personnels.

Participer à ce simulacre bilatéral ? NON MERCI !

